

Aux Parents d'élèves de 3^{ème}
DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE 2021

Madame, Monsieur,

A la rentrée 2021, votre enfant est susceptible d'être scolarisé en lycée.

La campagne de bourse lycée 2021 est actuellement en cours pour se terminer le mardi 06 juillet 2021

Les ressources à prendre en considération sont celles **déclarées en 2021 (sur les revenus 2020)**.

Cependant les situations des familles, qui se seraient fortement dégradées plus récemment, peuvent être prise en compte sous conditions. Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter Mme BARBIER, secrétariat de direction, par téléphone au 04.75.37.24.36 (*Accueil*) ou par messagerie électronique ce.0070037c@ac-grenoble.fr.

La Principale

E. GUYON

Secrétariat
S. BARBIER

Réf N° ...
Affaire suivie par :
S. BARBIER

Téléphone
04 75372436
Télécopie
04 75370428
Mél :
ce.0070037c@ac-grenoble.fr

37 route du Roussillon
07 140 – Les Vans

I. DEPOT DES DOSSIERS DE DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE :

2 modes de dépôts des dossiers de demande de bourse de lycée 2021 sont possibles

- 1) Dépôt de la demande en ligne (**A PRIVILEGIER**) via les téléservices avec votre compte ATEN ou EDUCONNECT **du 28 juin au 6 juillet 2021** (cf document d'information ci-après) et votre identifiant fiscal. A l'issue de la saisie en ligne, le demandeur pourra imprimer ou télécharger **un accusé de réception**.
Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez contacter le secrétariat de Direction du collège.

Ou

- 2) Dépôt d'une demande au format papier du 17 mai au 6 juillet 2021 (cf document d'information ci-après) **et la retourner avec les pièces au plus tard au secrétariat de direction du collège le mardi 6 juillet 2021.**

II. RECOMMANDATIONS :

Avant de constituer un dossier de demande de bourse, vous veillerez à évaluer vos ressources à l'aide des plafonds de ressources applicables pour l'attribution de la bourse de lycée 2021. Un simulateur de droit à l'obtention de bourse est mis à la disposition de tous sur le site du collège ou à l'adresse :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Les familles connaîtront la décision relative à l'instruction de leur demande et la communication du montant attribué au cours du mois de septembre 2021.

ATTENTION : La demande doit être déposée dès à présent MÊME si vous ne connaissez pas l'affectation de votre enfant à la rentrée prochaine. Sauf en cas de changement d'académie le dossier devra être déposé à la rentrée dans l'académie d'accueil de l'élève.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Chef d'établissement



Elise GUYON



COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

Du 28 juin au 6 juillet 2021

Le déroulement de ma demande



1

Je me munis de mon dernier avis d'impôt
ou de ma déclaration de revenus.



2

Je me connecte à **Scolarité Services** avec mon compte ATEN

ou  **France
Connect** <https://teleservices.ac-grenoble.fr/ts>
j'accède à la rubrique « Bourse de lycée ».



3

Je fais une demande pour mon enfant
qui était en 3^e en collège et qui est au lycée public
à la rentrée 2021.



4

Je consulte le simulateur
pour voir si j'ai droit à une bourse.

**Ma demande sera traitée dès la rentrée de septembre
par le service de gestion des bourses de mon académie.**

En savoir plus sur
education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

La demande de bourse de lycée par les parents

Pour faire la demande de bourse en ligne, le représentant légal de l'élève doit se connecter avec les identifiants Education nationale fournis par l'établissement. Seul un compte responsable permet l'accès au service en ligne de demande de bourse.

- Compte-tenu de la fermeture prochaine du compte Éducation nationale ATEN, la création de nouveaux comptes ATEN n'est plus proposée.

Les représentants légaux qui disposent déjà d'un compte ATEN pourront déposer une demande via le TS.

La connexion

un compte responsable permet l'accès au service en ligne de demande de bourse.

Dans la mesure où la demande de bourse de lycée peut être présentée par tout responsable de l'élève qui en assume la charge effective, chacun des **représentants légaux** de l'élève peut présenter une demande, mais une seule pourra être retenue. Une personne en charge de l'élève mais non représentant légal ne peut formuler une demande en ligne.

Article D. 531-6 du code de l'éducation : Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.

Les dates de campagne sont définies nationalement et gérées par le téléservice.

- Compte Education nationale (ATEN) ou Educonnect si l'élève est scolarisé dans un établissement expérimentateur ;
- France Connect ;

Utiliser les guides de connexion disponibles sur le portail pléiade.

SCOLARITÉ SERVICES
Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale
Aide pour la première connexion des parents

Se connecter avec le compte Éducation nationale (ATEN) fourni par l'établissement (saisie identifiant et mot de passe) ou avec le compte EduConnect

Se connecter avec France Connect

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiez

Saisissez un identifiant

vous avez le mot de passe

Saisissez le mot de passe

VALIDER

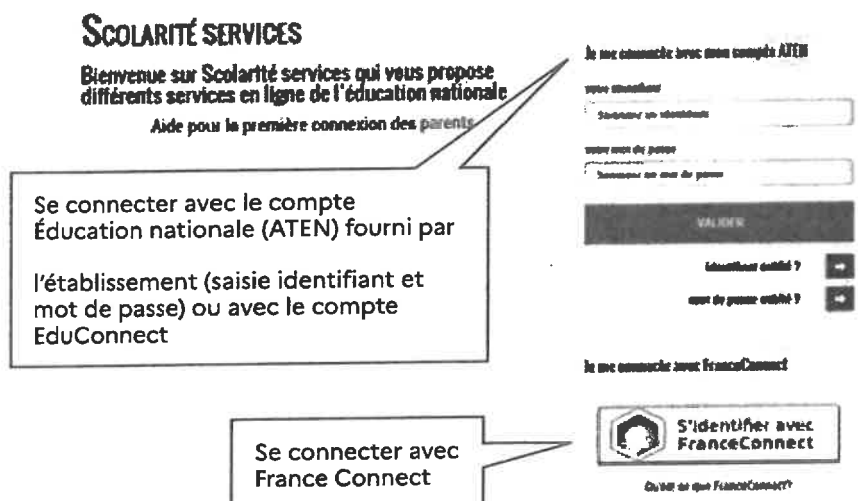
Identifiant oublié ?

Mot de passe oublié ?

Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Où est ce que FranceConnect ?



Pour les établissements expérimentant le compte unique Educonnect :

Rappel : La connexion par le compte ATEN se fait au moyen d'un compte responsable, et non élève.

S'identifier avec FranceConnect permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant l'un des comptes suivants :



Lors de la première connexion aux services de l'Éducation nationale via FranceConnect, le demandeur devra rapprocher son identité de celle de son enfant. Pour cela, il devra saisir les nom et prénom de son enfant, sa date de naissance et choisir l'établissement qu'il fréquente.

Après la connexion, choisir Bourse de lycée parmi les services proposés à gauche de l'écran

SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN

Bienvenue Mme Stéphanie Martin
Dernière connexion le 10/01/2021

Prénom et Nom de l'élève*

ACCUEIL

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE LYCÉE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

COLLÈGE GEORGES BRASSENS

CONTACT

SE DÉCONNECTER

Nouvelles notes

2

Bourse de lycée

Minutiez-vous de votre numéro fiscal et de celui de votre conjoint éventuel. Il figure sur tous vos avis d'impôt.

Date limite de dépôt : 15/07/2021

Prénom et Nom du parent connecté

Accéder au menu Demande de bourse de lycée

*Si le compte ATEN est rattaché à plusieurs enfants, il faut choisir l'enfant concerné par la demande de bourse.

Le changement d'enfant ramène sur la page d'accueil des téléservices.

L'écran suivant permet au parent :

1. De signaler les modifications éventuelles de ces informations par l'accès à la Fiche de renseignements
2. De faire sa demande de bourse en ligne
3. De télécharger une demande papier

La mise à jour de la fiche de renseignements

Dès la connexion au téléservice Bourse de lycée, le parent visualise, et modifie si nécessaire, une partie des données administratives de son enfant et les siennes.

Remarque : les informations modifiées seront immédiatement intégrées à la demande de bourse. En revanche, l'établissement devra les valider pour leur intégration dans Base élèves.

Le choix «je télécharge» un dossier papier

Ce choix permet au parent d'éditer le dossier papier avec les renseignements concernant son enfant et lui-même déjà remplis.

Il devra joindre un document mentionnant son numéro fiscal et déposer le tout au secrétariat de l'établissement.

Le numéro fiscal figure sur les documents fiscaux suivants : Déclaration de revenus pré-remplie, avis de situation déclarative des revenus, avis d'impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière.

Le choix «je fais ma demande en ligne»

Le parcours du téléservice de printemps est distinct de celui de la rentrée. Ce parcours ne comprend qu'une étape permettant l'enregistrement du numéro fiscal du demandeur et de son concubin éventuel.

The screenshot shows a web interface for depositing a scholarship application. On the left is a dark sidebar menu with items: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, VIE SCOLAIRE, NOTES, BOURSE DE LYCÉE (highlighted), FICHE DE RENSEIGNEMENTS, PAIEMENT EN LIGNE, FACTURES, COLLEGE GEORGES BRASSENS, CONTACT, and SE DÉCONNECTER. At the top right of the main area are three buttons: DÉPOSER UN DOSSIER, SUIVRE MON DOSSIER, and NOUS CONTACTER. The main heading is 'Dépôt de ma demande de bourse'. Below it, text explains that the process involves providing tax information from the 2020 return. A form contains several fields: 'Votre numéro fiscal' (with a callout box stating 'En cas de concubinage, un pavé permet de saisir le numéro fiscal, les nom et prénom du concubin'), a dropdown menu for 'Sexe', a radio button for 'Oui' (with a callout box stating 'Numéro fiscal du demandeur à saisir ici'), and a radio button for 'Non'. Below these are fields for 'Son numéro fiscal', 'Son nom', and 'Son prénom'. At the bottom right are 'RETOUR' and 'VALIDER' buttons.

La validation de cet écran va entraîner l'enregistrement de la demande de bourse en ligne.

Au moment de la validation, s'il existe déjà une demande pour l'élève, le message suivant sera affiché :

«Vous ne pouvez pas déposer une demande de bourse de lycée pour cet enfant car une demande est déjà enregistrée. Pour plus de renseignements, contactez votre gestionnaire en établissement. ».